



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 4 février 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Alain LINGER
M. Gilbert MENUT	M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Claude DARCIAUX
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Philippe GUYARD
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Claude GIRARD
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	Mme Héléne ROY	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Rémi DELATTE
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Norbert CHEVIGNY
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD.

### *Membres absents :*

Mme Françoise TENENBAUM	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Lucien BRENOT	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Rémi DETANG.

## **OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**

**Dijon - rue Hugues Picardet - Prolongement de l'Esplanade Erasme - Acquisition d'une parcelle de terrain**

Le projet de prolongement de l'Esplanade Erasme a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 23 août 2007. Il est précisé que cette opération d'aménagement va également permettre le passage du futur tramway, dont la déclaration d'utilité publique a été prononcée par arrêté préfectoral du 17 décembre 2009.

Une emprise non bâtie de 1 091 m<sup>2</sup> appartenant à l'Institut Régional Supérieur du Travail Educatif et Social (IRTESS) est concernée par ces aménagements. C'est pourquoi, il est proposé de procéder à son acquisition.

Il est précisé que le Grand Dijon prendra en charge le déplacement des réseaux, la réalisation de clôtures séparatives et l'aménagement des accès et procédera à la réalisation de l'ensemble des travaux correspondants.

Il est proposé d'acquérir cette parcelle moyennant le prix total de 61 005 €, indemnité de emploi comprise, lequel prix est conforme à l'évaluation de France Domaine, soit un montant unitaire de 50 €/m<sup>2</sup>, compte tenu de son classement au PLU en zone réservée aux constructions à usage d'activités liées à la formation, à la recherche ou à la santé.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'acquérir** sur l'Institut Régional Supérieur du Travail Educatif et Social (IRTESS) – 2 rue Professeur Marion – 21000 Dijon une parcelle de terrain située rue Hugues Picardet à Dijon, cadastrée section BX n° 40p de 1 091 m<sup>2</sup> ;
- **de dire** que le Grand Dijon prendra en charge et réalisera les travaux liés au déplacement des réseaux, à la reconstitution des clôtures et au réaménagement des accès ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra moyennant un montant total de 61 005 € ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

Convocation envoyée le 28 janvier 2010  
Publié le - 5 FEV. 2010  
Déposé en Préfecture le

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
Déposé le :

- 8 FEV. 2010



Pour extrait conforme,  
Le Président  
Pour le Président

Pierre PRIBETICH

214

Institut européen  
des sciences du goût  
et de l'ingestion

vu pour être annexé à délibération  
du Conseil du : - 4 FEV. 2010  
DIJON, le : - 5 FEV. 2010

LE PRÉSIDENT,  
Pour le Président,  
le Vice-Président,



Georges-François Leclerc

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 4 FEV. 2010

Section : BX

Maison des  
examens  
de l'université

"I.R.T.E.S.S."

Centre de  
microbiologie du sol  
et de l'environnement

Parcelle BX n° 40 p. S = 1 091 m<sup>2</sup>.

